



Jean Michel GUINAND
MODELAGE – MOULAGE - FONDERIE
Les petits partenais 37250 Veigné
Tél : 02 47 73 11 02
<http://stagesmoulage.jmguinand.com>

26 ans d'expérience – 20 ans d'enseignement

Organisme de Formation
enregistré sous le n° 24 37 02726 37
auprès du Préfet de la région Centre

MOULAGE **Sur modèle vivant** **(initiation)**

Formation collective

3 personnes (ouvre à 2)

Du 3 au 5 juin 2015
Du 2 au 4 décembre 2015



Techniques à la bande plâtrée – au plâtre - à l'alginate – au silicone peau
Durée 24h sur 3 jours

Tarif particuliers en financement personnel 900 € TTC (outillage et produits fournis)

Tarif entreprises ou en convention de stage 900 € HT* (outillage et produits fournis)

(* Exonération de T.V.A. sous autorisation de la D.R.E.C.C.T.E., région Centre, en date du 25 octobre 2012, dans le cadre de la formation continue conventionnée.)

Cette technique de moulage, dont la marge d'erreur est de zéro, reste de ce fait la plus délicate de toutes. Il y a plusieurs techniques ou plutôt techniques/matières destinées à la prise d'empreinte sur modèle vivant : la bande plâtrée, le plâtre, l'alginate, l'élastomère de silicone dit "peau".

PROGRAMME

Chaque technique sera préalablement abordée en théorie avec exemples visuels concrets. Les moules seront réalisés par les stagiaires sur modèle vivant ou mannequin en élastomère fourni s. Les reproductions témoins en plâtre seront réalisées par les stagiaires dans leurs moules.

MISE EN PRATIQUE

- Présentation et mise en œuvre des produits de moulage
- Réalisation d'une empreinte, main, bras ou visage à la bande plâtrée puis démoulage.
- Réalisation d'une empreinte main au plâtre puis démoulage.
- Réalisation d'une empreinte main à l'alginate puis démoulage.
- Réalisation d'une empreinte main, pied, visage ou tête complète à l'élastomère peau puis démoulage
- Préparation des moules
- Dans chaque moule réalisation d'une reproduction témoin en plâtre plein ou staffé.
- Démoulage et retouche des reproductions.

Remise de fiches produits, de fiches techniques et vidéos liées au programme dispensé.
Remise d'une fiche concernant les fournisseurs produits et outils utilisés.

Chaque formation est validée par une attestation précisant les compétences et niveaux acquis.

Pour tout complément d'information
Jean Michel GUINAND
8 rue des Partenais 37250 Veigné
Tél: 02 47 73 11 02
E.mail: moulage@jmguinand.com



Jean Michel GUINAND
MODELAGE – MOULAGE - FONDERIE
Les petits partenais 37250 Veigné
Tél : 02 47 73 11 02
<http://stagesmoulage.jmguinand.com>

Formation collective

3 personnes (ouvre à 2)

Fiche d'inscription

26 ans d'expérience – 20 ans d'enseignement

Organisme de Formation
enregistré sous le n° 24 37 02726 37
auprès du Préfet de la région Centre

MOULAGE

Sur modèle vivant (initiation)

Tarif particuliers en financement personnel 900 € TTC
Tarif entreprises ou en convention de stage 900 € HT*
(* Exonération de T.V.A. sous autorisation de la D.R.E.C.C.T.E
dans le cadre de la formation continue conventionnée.)

Cochez la session de votre choix

- Du 3 au 5 juin 2015 (clôture 03/05/15)
 Du 2 au 4 décembre 2015 (clôture 02/11/15)

Nom :

Prénom :

N°

Rue :

Ville :

Code postal :

Téléphones :

Mail :

Date et signature :

Joindre un chèque d'acompte de 350 € (à l'ordre de Jean Michel GUINAND), le solde soit 550 € sera à régler au premier jour de la formation à remise de votre facture.

Convention de stage - formation continue

Vous êtes sans emploi et à la recherche d'une formation

Prenez dès maintenant contact avec l'organisme susceptible de vous aider (Pôle Emploi, Mairie, Conseil Général, Conseil Régional, Associations etc.) Nous sommes à votre disposition pour vous faire parvenir un programme/devis de formation détaillée. Ensuite, si l'accord de principe est donné, nous établirons une convention de prise en charge et vous n'aurez aucune avance d'argent à faire (votre chèque d'acompte et de solde ne seront déposés que 2 mois après votre formation ce pour vous permettre d'être remboursé avant) Dans certains cas la partie hébergement peut aussi être prise en charge, renseignez-vous.

Vous avez un emploi et pouvez bénéficier d'un congé formation (la loi le prévoit)

Prenez dès maintenant contact avec votre employeur.

Le processus sera le même que pour le cas précédent.

N'oubliez pas que ces démarches sont souvent longues et il convient de ne pas perdre de temps.

Si vous avez des documents à nous soumettre nous les faire parvenir au plus vite.

Voir également notre dossier « prise en charge » sur <http://stagesmoulage.jmguinand.com/K%20contact.htm>

ANNULATION: Le maximum de stagiaires par session étant de 3 et le minimum de 2. A date de clôture d'inscription à savoir un mois avant le premier jour de formation, les personnes inscrites seront avisées de l'ouverture ou de l'annulation de celle-ci. En cas d'annulation, elles pourront opter soit pour une nouvelle date soit pour le remboursement de leur acompte. Toute annulation de la part d'une personne inscrite devra être impérativement communiquée par écrit et parvenir avant la date de clôture prévue. Si une autre date n'est pas choisie, l'acompte sera alors intégralement remboursé. L'acompte restera définitivement acquis à titre de frais de dédommagement pour toute annulation du stage parvenue après ce délai.

L'outillage et produits de moulage vous seront fournis.

Apporter vêtements et chaussures usagées, chiffons, DVD ou clef USB et de quoi noter.

Les travaux réalisés restent la propriété des stagiaires. Les modèles prêtées pendant la formation ne peuvent être considérées que comme des copies utilisées à des fins pédagogiques. Tout autre usage reste à l'unique responsabilité du stagiaire.

Conditions générales

Avoir 18 ans

L'inscription au stage suppose l'acceptation des horaires, conditions de travail et de sécurité.

Les animaux ne sont pas admis dans les ateliers.

Hébergement et restauration à la charge du stagiaire.

Voir également nos dossiers sur <http://stagesmoulage.jmguinand.com/K%20contact.htm>